

Stages de 3e

La Ville de Sevran met tout en œuvre pour accueillir un maximum d'élèves de 3e en stage d'observation dans ses services.

Garage municipal, comptabilité, éducation, communication, espaces verts, sport... Une mairie regorge d'activités et chacun chacune peut y trouver son compte.

Pour déposer une candidature, rien de plus simple. Rendez-vous avec votre CV au [Point information jeunesse](#), 23 avenue du général Leclerc.

Vous aurez une réponse immédiate

Les agents du PIJ vérifieront que votre convention est conforme et vous indiqueront le nom et les coordonnées de votre tuteur ou tutrice. L'élève prendra alors contact avec son tuteur ou sa tutrice pour se présenter et faire compléter sa convention. La Ville renverra ensuite la convention à l'établissement pour finalisation du dossier administratif.

Quelques informations sur le déroulement d'une semaine de stage d'observation :

- Le stage ne peut dépasser 30 heures par semaine du lundi au vendredi
- Deux demi-journées (lundi matin et vendredi après-midi) sont consacrées à l'accueil des stagiaires par le Maire et les élus, ainsi que les directions des ressources humaines et de l'enfance/jeunesse pour aide à la rédaction du rapport de stage. Ces jours-là, le déjeuner se fera au self de l'école élémentaire Sévigné. Ces deux demi-journée comptent pour 10 heures.
- Les repas de mardi, mercredi et jeudi pourront se faire, si l'élève le souhaite, à la cantine municipale rue Roger le Maner.

Remboursement de la carte Navigo

Bonne nouvelle ! IDF Mobilités rembourse la carte Navigo des stagiaires de 3e. Toutes les explications [ICI](#).

Bon stage à toutes et tous !

PIJ - Point information jeunesse

[Jeunesse](#)

Point information Jeunesse



Email

pij@ville-sevran.fr

Téléphone

[01 41 52 44 71](tel:0141524471)

Adresse

23 avenue du Général-Leclerc

93270 SEVRAN

France

Horaires : Lundi : 9h30-13h30 Mardi : 9h30-12h et 13h30-17h30 Mercredi : 9h30-12h et 13h30-18h30 Fermé au public le jeudi Vendredi : 9h30-12h et 13h30-19h

48.93826, 2.527869

Publié le 30 octobre 2023